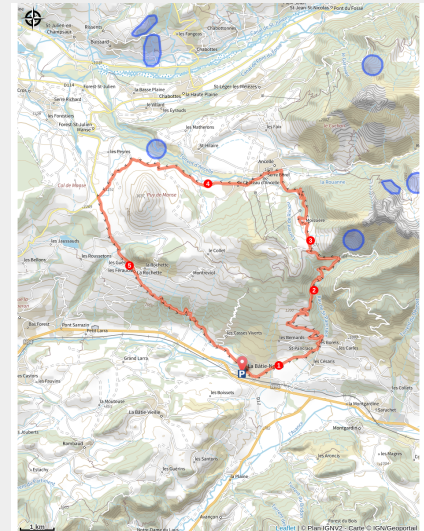


Moissière, entre deux vallées

Serre-Ponçon Val d'Avance



Montée col de Moissière (analogue)



À l'abri des pins de la forêt du Sapet, l'ascension du col de Moissière offre une ambiance aussi paisible qu'exigeante. Au sommet, les alpages laissent place à de superbes panoramas sur le Champsaur avant un retour par le col de Manse.

Cette boucle permet de rejoindre le col de Moissière depuis La Bâtie-Neuve avant de basculer dans le Champsaur pour revenir par le col de Manse. Un itinéraire varié qui alterne montée soutenue en forêt, passages en alpage et superbes panoramas sur la vallée du Champsaur et le bassin gapençais.

Infos pratiques

Pratique : Cyclo

Durée : 2 h

Longueur : 29.7 km

Dénivelé positif : 818 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : La Bâtie-Neuve

Arrivée : La Bâtie-Neuve

Communes : 1. La Bâtie-Neuve

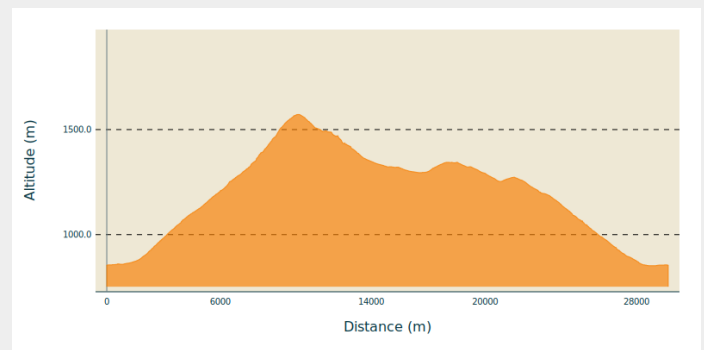
2. Ancelle

3. Forest-Saint-Julien

4. Gap

5. La Rochette

Profil altimétrique



Altitude min 852 m Altitude max 1572 m

1. La Bâtie-Neuve -> Forêt du Sapet (km 0 à km 6) : Depuis le parking de l'ancienne gare, suivez la D214 en direction du Col de Moissière, les premiers kilomètres permettent de s'échauffer progressivement. La route s'élève rapidement au-dessus de la vallée. La pente devient régulière et soutenue, souvent autour de 7 à 8 %. Les jambes trouvent leur rythme tandis que l'on s'enfonce progressivement dans la forêt après le passage du hameau des Aubins.
2. Forêt du Sapet → Col de Moissière (km 6 à km 10) : Après plusieurs kilomètres d'ascension, l'ambiance change. La route devient plus étroite et traverse la forêt du Sapet. C'est ici que commence la partie la plus exigeante du parcours. Les derniers kilomètres avant le sommet du col présentent plusieurs passages à plus de 10 %, avec quelques rampes pouvant atteindre 15 %. La fraîcheur des bois compense cependant l'effort et permet de garder un rythme constant. Après environ 700 m de dénivelé positif, le col apparaît enfin au milieu des alpages. Le panorama s'ouvre alors sur le Champsaur. C'est le moment idéal pour une pause. D'un côté s'étendent les montagnes du Gapençais, de l'autre la vallée du Champsaur avec Ancelle en contrebas. Le col culmine à environ 1 573 m.
3. Col de Moissière → Ancelle (km 10 à km 15) : La descente débute sur une route agréable et panoramique. On traverse les secteurs de Moissière et d'Ancelle, au pied des pistes de ski et des remontées mécaniques. Le relief devient plus doux et les portions roulantes permettent de récupérer après l'ascension.
4. Ancelle → Col de Manse (km 15 à km 22) : La boucle poursuit ensuite sa progression vers le secteur du col de Manse. Cette partie est moins physique mais reste très agréable grâce aux nombreuses vues sur la vallée et les montagnes du Parc national des Écrins. Les faux plats et les petites bosses rythment le parcours sans jamais devenir réellement difficiles. À l'approche du col de Manse, prenez la direction de La Bâtie-Neuve.
5. Col de Manse → La Bâtie-Neuve (km 22 à km 29) : Point de passage emblématique entre le Gapençais et le Champsaur, le col de Manse marque le début du retour vers La Bâtie-Neuve. La fin du parcours est majoritairement descendante et offre de larges panoramas sur le bassin gapençais. Les derniers kilomètres permettent de profiter du panorama avant de rejoindre tranquillement le point de départ.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

- Depuis Gap (13km) suivre la N94 en direction de Briançon, entrer dans le village de La Bâtie-Neuve. Se garer sur le parking de l'ancienne gare, à l'entrée du village.
- Depuis l'Office de Tourisme de Rousset (28km), prendre la D900b en direction de Gap, puis la D942 en direction de Briançon. La quitter pour prendre la D11 en direction de la Bâtie-Neuve. Traverser le village pour rejoindre le parking de l'ancienne gare.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2260m.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1520m d'altitude !